

Non aux terrasses sur la place des Innocents !

(octobre 2007)

Interpellé lors du conseil de quartier des Halles à propos de la terrasse de la Pizza Enio, qui après quelques jours d'absence s'est réinstallée sur la place des Innocents, Jean-François Legaret, le Maire du 1^{er}, a affirmé qu'il ne s'agissait que d'une autorisation temporaire, le temps que les travaux intérieurs soient achevés. Ceci contredit ce qui nous a été dit par M. Gauthier, fonctionnaire à la Direction du Paysage, qui nous a parlé d'une « autorisation illimitée ». Nous aimerions en avoir le cœur net ! Jean-Pierre Caffet, adjoint à l'urbanisme, n'a toujours pas répondu à notre courrier à ce sujet.

Le Maire du 1^{er} s'est également engagé à ne pas donner son accord à d'autres demandes éventuelles de création de terrasses sur la Place des Innocents, tout en précisant que si la Mairie de Paris donnait son accord pour une terrasse malgré l'avis négatif de la mairie du 1^{er}, la terrasse serait créée. La Mairie de Paris, de son côté, nous affirme qu'elle ne passe jamais outre lorsqu'une mairie d'arrondissement donne un avis négatif. Une chose est sûre : à la fois la Mairie du 1^{er} et la Mairie de Paris ont donné leur accord pour la création de la terrasse de la Pizza Enio ! Nous souhaitons que celle-ci soit supprimée le plus vite possible et que la place des Innocents soit sanctuarisée comme espace non commercial : nous avons besoin de conserver de l'espace public gratuit dans ce quartier !